

# BULLETIN DE COMMUNICATION DU CMDP ET DE LA DSP

À l'intention des médecins, dentistes et  
pharmaciens qui exercent au  
CIUSSS de la Capitale-Nationale

14 AVRIL 2023

À titre informatif, ce bulletin est également transmis aux membres du Département régional de médecine générale de la Capitale-Nationale

## 1— MISE À JOUR DES DIRECTIVES EN PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)

À la suite de nouvelles directives du MSSS, ainsi que de la mise à jour de lignes directrices de l'INSPQ, la [section PCI du microsite COVID-19](#) du CIUSSS de la Capitale-Nationale a été actualisée.

Voici la synthèse des documents qui ont été mis à jour :

- [COVID-19 Directive 1](#) (secteurs CHSGS, UCDG, urgence et hémodialyse)
- [COVID-19 Directive 2](#) (secteurs CHSLD, IUSMQ, unité de soins psychiatriques, centre de pédopsychiatrie, unité ou lits de soins palliatifs, établissement privé conventionné et privé non conventionné, RI de la direction SAPA et unités de soins en RPA)
- [COVID-19 Directive 3](#) (secteurs IRDPQ incluant ambulatoire, URFI, URFI-DP, UTRF et unité ou lit de transition/convalescence/soins post aigus)
- [COVID-19 Directive 5](#) (secteurs centre jeunesse, foyer de groupe, centre de réadaptation jeunesse, RI (excluant RI SAPA), RTF, RIS, RAC incluant celles de l'IUSMQ, maison des naissances, communautés religieuses, RPA secteur autonome hors unité de soins)
- [Tableau récapitulatif selon les situations — Port du masque](#)
- [Affiche de port obligatoire du masque de procédure](#) pour les milieux identifiés dans le tableau récapitulatif ci-haut
- [Gestion des IMGA au bloc opératoire](#) (une [note de service du CHU de Québec - UL](#) a été ajoutée puisque le document des IMGA au bloc n'a pas été mis à jour. La note de service du CHU donne de nouvelles indications en lien avec les dépistages préopératoires).
- [Utilisation de la salle d'entraînement](#)

Documents retirés de la section PCI du microsite COVID-19 :

- Principes généraux PCI-Activités festifs pour les milieux de soins — revenir aux recommandations d'avant la pandémie selon les [pratiques de base](#)
- Toute la section Zonage dans une cohorte
- Nettoyage et désinfection des surfaces après le passage de chaque usager — se référer à la [procédure du matériel non critique](#)

Rappels généraux :

- Appliquer l'[étiquette](#) et l'[hygiène respiratoire](#) si présence de symptômes pour tous, et peu importe le milieu de soins ou de vie
- Maintien du port de masque selon le [type de précautions additionnelles \(PA\)](#)

Pour toutes questions concernant cette mise à jour, vous pouvez vous adresser à [covid.pci.ciusscn@sss.gouv.qc.ca](mailto:covid.pci.ciusscn@sss.gouv.qc.ca).

## 2— PERSONNES PROCHES AIDANTES : RÉFÉREZ-LES EN 2 CLICS !

Dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des soins et services offerts aux personnes proches aidantes (PPA) de personnes âgées, le Gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer et l'Appui ont collaboré afin de mettre sur pied la plateforme [Référence aideance Québec](#).

Cet outil, simple d'utilisation, est destiné aux professionnels de la santé et vise à orienter les PPA vers les services appropriés, selon leur besoin, après avoir obtenu leur consentement.

Si la PPA accompagne une personne vivant avec un trouble neurocognitif majeur, ou que ce diagnostic est présumé ou en cours d'établissement, qu'elle a besoin, par exemple, de parler avec des pairs, de mieux comprendre l'évolution de la maladie, d'accéder à une offre de répit, veuillez diriger l'outil à la [Société Alzheimer de Québec](#).

Si la PPA soutient une personne âgée qui présente toute autre forme de perte d'autonomie, d'incapacités ou de limitations, veuillez diriger l'outil vers l'[Appui](#) et son service [Info-Aidant](#) qui, grâce à ses conseillers et à son répertoire de ressources exhaustif et son expertise, pourra écouter, informer et référer la PPA vers les ressources les mieux adaptées à ses besoins.

La PPA sera alors contactée par un intervenant dans les 10 jours ouvrables suivant la réception de la requête. Vous êtes invités à en informer les aidants lorsque vous les référez. Ceci leur permettra d'être au fait des délais et de les rassurer que leur demande sera prise en charge sous peu.

Pour en savoir plus sur la plateforme Référence Aideance Québec, nous vous invitons à consulter ce [vidéo](#).

## 3— SYPHILIS : RÉVISION DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DE L'INESSS

La syphilis est une ITSS causée par la bactérie spirochète *Treponema pallidum*, sous-espèce *pallidum*. En l'absence de traitement adéquat, la syphilis peut évoluer selon différents stades et affecter plusieurs systèmes.

Dans le contexte actuel de recrudescence du nombre de cas de syphilis signalés au Québec, des enjeux diagnostiques soulevés par certains professionnels de la santé, et à la lumière des nouvelles données et lignes directrices disponibles, l'[INESSS](#) a revisité le contenu de son [guide d'usage optimal](#).

L'ensemble des publications produites par l'INESSS à ce sujet se trouve sur cette [page](#).

## 4— PRISE EN CHARGE DE L'ENCÉPHALOMYÉLITE MYALGIQUE/SYNDROME DE LA FATIGUE CHRONIQUE : PUBLICATION D'OUTILS DE L'INESSS

L'encéphalomyélite myalgique/syndrome de fatigue chronique (EM/SFC) est une maladie chronique qui s'exprime par diverses manifestations cliniques multisystémiques. Le processus diagnostique est compliqué par l'existence de différents critères diagnostiques et l'absence d'analyse de confirmation. De plus, la prise en charge constitue un enjeu puisque certaines manifestations cliniques sont peu connues des cliniciens de la première ligne et que d'autres requièrent une adaptation de la pratique clinique usuelle. Le ministère a donc demandé à l'INESSS d'élaborer des outils cliniques pour soutenir les professionnels de la santé et des services sociaux de première ligne dans le diagnostic et la prise en charge de l'EM/SFC. Vous trouverez sur cette [page de l'INESSS](#) le rapport produit ainsi que les outils de transfert de connaissances qui ont été développés.

## 5— MISE À JOUR DES LIEUX DE PRATIQUE DES PRESCRIPTEURS DANS TD SYNERGY

Nous vous rappelons que suite à des événements récents concernant la non-réception de résultats de laboratoire, une mise à jour des lieux de pratique des prescripteurs doit être réalisée dans le logiciel de laboratoire (TD Synergy). Cette mise à jour permettra d'éviter les erreurs lors de la transmission des résultats aux prescripteurs.

D'après notre analyse, il ressort que plusieurs prescripteurs ont plus d'un lieu de pratique et que certaines informations contenues dans le logiciel contiennent de l'information erronée.

Il vous est donc demandé de remplir ce [formulaire](#) et de nous le retourner le plus rapidement possible pour que nous puissions procéder à la mise à jour du logiciel.

Enfin, afin de maintenir à jour l'ensemble des coordonnées des prescripteurs, il vous est dorénavant demandé de transmettre tout nouveau changement se rapportant à votre lieu de pratique à l'adresse suivante : [pilotage.tdsynergy.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pilotage.tdsynergy.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca)

Merci à l'avance de votre collaboration.

## 6— PRÉCISION SUR L'INDEXATION DE LA TARIFICATION DES STATIONNEMENTS DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE POUR LES MÉDECINS

Des informations sur l'indexation de la tarification des stationnements de l'établissement vous étaient partagées dans l'édition du 28 mars de ce bulletin de communication. Nous vous apportons aujourd'hui une précision concernant cette indexation pour les médecins.

Conformément à la circulaire 2020-019 (03.01.10.15), le MSSS prévoit une indexation de la tarification des espaces de stationnement qui sera applicable à partir du 1er mai 2023. Le tarif du stationnement mensuel passera donc de 54,17 \$ à 55,25 \$ pour l'année 2023-2024.

Pour toute question au sujet de la politique ou la gestion des stationnements, nous vous invitons à communiquer avec le guichet logistique au 418 663-5454, option 3, ou par courriel à l'adresse suivante : [guichetdl.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:guichetdl.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca)

Merci de votre collaboration.

## 7— NOUVEAU SITE WEB DE LA COMMISSION DES SOINS DE FIN DE VIE

Le site Web de la Commission des soins de fin de vie est maintenant disponible. Vous pouvez [cliquer ici](#) pour le consulter. Il s'agit d'une première version, en évolution. Vous y trouverez, entre autres, le Mémoire présenté dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques de la Commission des relations avec les citoyens (14 mars 2023).

## 8— RAPPEL DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX ET MÉCANISMES PRÉVUS POUR SIGNALER LES SITUATIONS OÙ CEUX-CI NE S'ACQUITTENT PAS ADÉQUATEMENT DE LEURS OBLIGATIONS

Dans le cadre de recommandations émises par le Protecteur du citoyen, le Bureau du majeur inapte, en collaboration avec la Direction des affaires juridiques, institutionnelles et corporatives, souhaite faire un rappel au personnel et aux professionnels qui exercent au CIUSSS de la Capitale-Nationale en lien avec le sujet en titre.

C'est dans ce contexte que nous vous référons à cette [note de service](#) de la Direction des services multidisciplinaires pour plus d'information en lien avec les obligations générales d'un représentant légal, l'obligation de signaler certaines situations au Curateur public du Québec et l'obligation de signaler une situation de maltraitance au Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services de l'établissement.

## 9— FORMATION CONTINUE

### 9.1 Webinaire PERSBEH — Politiques en santé et bien-être des hommes dans le monde : des inspirations pour le Québec

Date et heure : jeudi 27 avril 2023, 12 h à 13 h EDT

Lieu : En ligne — Microsoft Teams

Profil des participants : Les webinaires du PERSBEH s'adressent à un public large (gestionnaires, chercheurs, cliniciens, intervenants, médecins, étudiants, bénévoles et citoyens) au sein du CIUSSS de la Capitale-Nationale, du Réseau universitaire intégré de santé de l'Université Laval (RUIS-UL), et plus largement au sein du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et des partenaires intersectoriels.

Objectif général : Cette activité permettra aux participants de découvrir des initiatives prometteuses en santé et bien-être des hommes qui ont émergées de la recension de politiques locales et internationales pouvant servir d'inspiration pour le prochain plan d'action en santé et bien-être des hommes.

Conférenciers : M. Gilles Tremblay, professeur titulaire retraité de l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval et responsable du PERSBEH et M. Raymond Villeneuve, directeur général du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

### 9.2 Formations sur les compétences numériques

Une offre de formations pour optimiser les pratiques cliniques en misant sur les compétences numériques du personnel du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) a récemment été mise en ligne. Cette offre comprend plusieurs thèmes et sera en constante évolution pour s'ajuster aux besoins du personnel du RSSS. Les formations sont accessibles sur la plateforme de l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA) sous la bannière de la Transformation numérique du secteur de la santé et des services sociaux.

Vous pouvez consulter cette [affiche](#) pour plus d'information.

### 9.3 Première ligne en santé

La prochaine édition de l'événement Première ligne en santé se tiendra les 27 et 28 avril prochain au Centre des congrès de Montréal, sous le thème : La première ligne au cœur du réseau.

En deux jours, vous découvrirez une sélection de projets, outils, technologies, services, modèles d'organisation de soins et de gestion qui ont fait leurs preuves et qui vous inspireront.

Axé sur la réalité des cliniciens et des gestionnaires, cet événement met de l'avant des innovations qui contribuent à améliorer l'accès, l'offre de services et l'expertise en santé au Canada. Saisissez cette occasion unique d'échanger avec d'autres professionnels de la santé pour affiner votre expertise et bonifier votre réseau de contacts.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la [page de l'événement](#).

## 10— COMMUNIQUÉ OPTILAB

[Arrêt des analyses de vitesse de sédimentation.](#)

## 11— NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE DU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE

Votre bibliothèque est heureuse de vous annoncer qu'elle a acquis de nouveaux livres en fonction de divers champs d'intérêt. C'est l'occasion de consulter les plus récentes éditions de quelques classiques : Précis de gériatrie, Mon cerveau a encore besoin de lunettes (enfants et adolescents), Psychologie gériatrique, Être soignant et heureux, L'examen clinique de l'aîné, L'estime de soi : S'aimer pour mieux vivre avec les autres ainsi que le DSM-V TR. Mais aussi de petites perles : Guide d'élaboration du plan d'intervention, Gestion du temps pour managers et professionnels débordés, Multicultural Child Maltreatment Risk Assessment Effective Evaluation for Diverse Populations, Écrire vite, écrire court, écrire bien, etc.

Voici [un lien rapide pour consulter la liste complète des documents](#)

Les membres du CMDP peuvent emprunter des documents pour une durée de 38 jours. Vous pouvez dès maintenant placer une réservation dans le [catalogue Santécom](#) si vous connaissez votre identifiant, sinon adressez votre demande à [biblio.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:biblio.ciusscncn@ssss.gouv.qc.ca).

Vos suggestions d'achat sont les bienvenues.

## 12— RECRUTEMENT DE MÉDECINS ET DENTISTES

Voyez l'ensemble des postes en recrutement au CIUSSS de la Capitale-Nationale [ici](#). Faites circuler à votre réseau!

## 13— ORDONNANCES COLLECTIVES

Nous vous rappelons que l'ensemble des ordonnances collectives du CIUSSS de la Capitale-Nationale se retrouvent sur cette [page Internet](#). Nous vous invitons à conserver celle-ci dans vos favoris.



## 14— FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN D'INFORMATION AUX MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Si vous avez une information à diffuser par l'entremise de ce bulletin, vous pouvez écrire à cette adresse : [dsp.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:dsp.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)